



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.241/INF.4/Corr.1
10 décembre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION CHARGE
D'ELABORER UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA
LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS
GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE ET/OU PAR
LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE
Dixième session
New York, 6-17 janvier 1997
Point 2 de l'ordre du jour

TRAVAUX EN COURS SUR LES REPERES ET INDICATEURS

Rectificatif

A la page 1, paragraphe 1 c), à la deuxième ligne, remplacer
"des effets" par "relatifs à l'application de la Convention".
